



ALTEO LOGISTICS

Route de Biver - B.P. 20062
13541 Gardanne Cedex
France

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-
Côte d'Azur SCADE/UEE
36 Boulevard des Dames
13 002 Marseille

Gardanne, le 05 février 2024

Objet : Courrier d'engagement en réponse à la demande de la DREAL PACA
Demande d'examen au cas par cas (n° d'enregistrement F09323P0378)

Madame, Monsieur,

La société ALTEO LOGISTICS a déposé le 21 décembre 2023 une demande d'examen au cas par cas pour la création d'une unité de transit d'alumines hydratées sur la commune de Fos-sur-Mer (13), dans le périmètre du Grand Port Maritime de Marseille, auprès des services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le dossier de demande d'examen au cas par cas, dont le numéro d'enregistrement est le F09323P0378, a été déclaré complet le 21 décembre 2023.

Par mail en date du 31 janvier 2024, le Service Connaissance, Aménagement Durable et Evaluation de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, a adressé une demande d'engagement auprès de la société ALTEO LOGISTICS concernant les points suivants :

- Réaliser un plan de gestion des terres potentiellement polluées avant travaux, afin de supprimer le risque sanitaire lié aux matériaux bauxites impactés par recouvrement en surface et le risque environnemental lié à une diffusion vers la nappe ;
- Se raccorder sur le réseau potable ;
- Réaliser un diagnostic de vulnérabilité face aux risques technologiques conformément à l'article R. 431-16 alinéa F du Code de l'Urbanisme.

A ce titre, je soussigné Alain MOSCATELLO, agissant en qualité de Président pour le compte de :

ALTEO LOGISTICS
Route de Biver
13 120 Gardanne
SIRET : 91317777000017

A blue square stamp containing the letters "DS" in the top right corner and a handwritten signature "AM" in the center.



M'engage, dans le cadre du projet d'unité de transit d'alumines hydratées sur la commune de Fos-sur-Mer :

- A réaliser un plan de gestion des terres potentiellement polluées avant travaux, afin de supprimer le risque sanitaire lié aux matériaux bauxites impactés par recouvrement en surface et le risque environnemental lié à une diffusion vers la nappe.
Ce plan de gestion sera réalisé par un bureau d'études agréé NFX31-620-2 et suivant la réglementation de mesures de gestion BCA(A330), puis d'analyse des enjeux sanitaires IEM(A320);
- Au raccordement des installations projetées au réseau d'eau potable collectif ;
- A la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité face aux risques technologiques, par un bureau d'étude spécialisé, conformément à l'article R. 431-16 alinéa F du Code de l'Urbanisme.

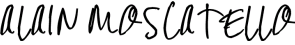
Il est à noter que dans la mesure où le CERFA de demande d'examen au cas par cas n° 14734*04 a été signé (par la société ALTEO LOGISTICS) et complété (par la DREAL PACA) de manière électronique, il n'est plus possible de le compléter.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

Pour la société ALTEO LOGISTICS,

Alain MOSCATELLO

Président

DocuSigned by:

375A28F0E3A4404...